

## Enquête *Les Français, l'alcool et la conduite*

### **Près d'1 Français sur 3 a déjà conduit avec un taux d'alcoolémie trop élevé**

Présent dans près d'1/3 des accidents mortels en 2015, l'alcool est l'une des principales causes de mortalité sur les routes de France. Face à ce constat, les associations Prévention Routière et Attitude Prévention ont conduit une grande enquête<sup>1</sup> pour connaître les habitudes de consommation d'alcool des Français et leurs modes de déplacement lors de sorties festives. Menée au niveau national et régional, l'étude révèle une prise de risque encore trop élevée. Pour sensibiliser les Français à l'approche des fêtes de fin d'année, propices aux sorties en famille ou entre amis, les deux associations se mobilisent à nouveau avec la campagne **#BienRentrer, Mode d'emploi**.

#### **Sorties festives, déplacements et alcool**

68 % des Français sortent au moins une fois par mois, principalement chez des membres de leur famille, des amis ou au restaurant. 3/4 des Français (75 %) utilisent le plus souvent un véhicule personnel pour ces sorties, que ce soit en tant que conducteur ou en tant que passager.

Lors de leurs sorties festives, 86 % des Français consomment de l'alcool (vin, bière, champagne, alcools forts...), avec une moyenne de 3,1 verres. On observe une consommation moyenne plus importante chez les hommes (3,6) et chez les 18-24 ans (3,7). 29 % des Français considèrent d'ailleurs la consommation d'alcool indispensable à la réussite de ces sorties et, encore une fois, cette proportion est particulièrement élevée chez les hommes (36 %) et les 18-24 ans (36 %).

Enfin, 86 % des personnes interrogées valorisent la consommation d'alcool en sortie festive en l'associant aux habitudes culturelles françaises et régionales et en lui attribuant des vertus de socialisation. Pour près de 4 Français sur 10 (38 %), ne pas consommer d'alcool lors de ces occasions est même mal perçu par les autres.

#### **Méconnaissance et prise de risques**

83 % des Français redoutent un accident provoqué par un autre conducteur alcoolisé, notamment les nuits de week-end. Autres données particulièrement préoccupantes, près d'1 Français sur 3 (30 %) déclare avoir déjà conduit en pensant avoir dépassé la limite légale et 28 % des Français sont déjà montés dans un véhicule alors qu'ils estimaient que le conducteur avait dépassé ce taux.

Malgré cette conscience des risques, la législation sur l'alcoolémie au volant est encore mal connue. Ainsi, seuls 4 Français sur 10 (39 %) savent que le taux maximal autorisé pour conduire est de 0,5 g/l de sang<sup>2</sup> et 57 % connaissent la limite de 2 verres.

Afin de ne pas dépasser cette limite légale et d'éviter les accidents, les Français prévoient des dispositions particulières. Malheureusement, 69 % envisagent parfois des solutions qui ne sont pas fiables, voire inefficaces, comme limiter sa consommation d'alcool (42 %), boire de l'eau ou du café (21 %), attendre un moment avant de reprendre la route (19 %) ou conduire lentement (9 %).

Point positif cependant, deux solutions sans risque sont aussi envisagées : désigner un Sam, le capitaine de soirée (40 %) et dormir sur place (40 %). Utiliser un autre moyen de transport que le véhicule personnel pour rentrer n'est évoqué que par 12 % des Français.

<sup>1</sup> Enquête réalisée par Internet, du 29 avril au 3 mai 2016, auprès de 3 968 individus constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 à 64 ans.

<sup>2</sup> 0,2 g/l de sang pour les permis probatoires.

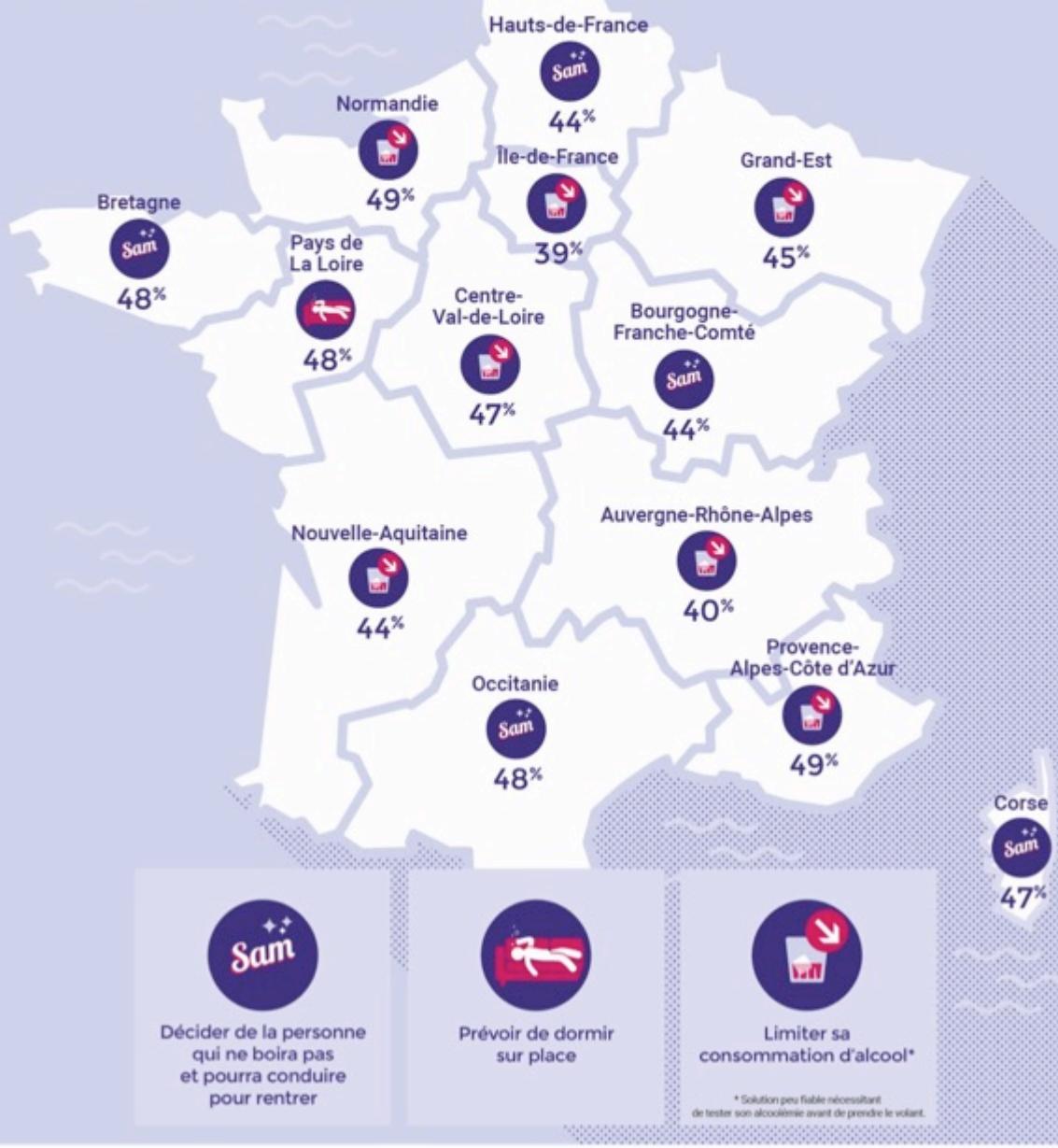
## Des disparités régionales

Réalisée auprès des habitants des 13 régions françaises, l'enquête révèle que les comportements, la connaissance et l'appréhension du risque diffèrent selon le lieu d'habitation.

Parmi les disparités les plus marquantes : en Corse, en Île-de-France et dans les Pays de La Loire, les habitants sont respectivement 24 %, 26 % et 27 % à avoir déjà conduit en estimant avoir dépassé la limite légale. Ce taux monte à 37 % en région Auvergne-Rhône-Alpes.

En ce qui concerne la connaissance de la législation, ce sont les habitants de l'Ouest qui s'illustrent puisque 49 % des habitants des Pays de la Loire et 48 % des Bretons connaissent le taux d'alcoolémie maximum autorisé pour conduire. Ils ne sont par exemple que 35 % à connaître ce taux en Île-de-France.

## LA SOLUTION N°1 POUR RENTRER DANS CHAQUE RÉGION





## Une campagne de sensibilisation terrain pour #BienRentrer

A l'approche des fêtes de fin d'année, les associations Prévention Routière et Attitude Prévention lancent une campagne de sensibilisation terrain de grande envergure mobilisant des centaines de bénévoles. Le 10 décembre, dans plus de 130 villes, ces bénévoles partiront à la rencontre des Français pour les sensibiliser aux risques liés à l'alcool au volant et les inciter à anticiper leur retour. Des éthylotests et un flyer rappelant les différentes solutions pour bien rentrer seront distribués à cette occasion.

Cette action terrain est complétée d'une campagne online *#BienRentrer, Mode d'emploi* pour inciter les Français à prévoir leur solution de retour pour les réveillons. Ils sont invités à s'engager sur le site [monmodedemplacement.fr](http://monmodedemplacement.fr) et sur les réseaux sociaux en choisissant leur solution de retour : désigner un Sam, le capitaine de soirée, utiliser les transports en commun, réserver un taxi/VTC ou dormir sur place.